

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 5 MAI 2022

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 18
- de votants 26

L'an deux mil vingt deux

Le cinq mai

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

OBJET

**ENSEIGNEMENT - GARDERIE
PERISCOLAIRE MODIFICATION DU
TARIF DE PARTICIPATION DES
FAMILLES**

Etaient présents : P. BAUDRIN C. COLLET G. COLLET MP. THUILLET C. DESROUSSEAU H. DUMOULIN A. AIT BAHA JM. DELANNOY B. MERESSE C. RIFF A. MALABOEUF F. COQUELET S. GLINEUR C. MERCIER L. BLONDEAU B. LE MAIGNENT A. DEVEMY S. SPOTO

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 06/05/2022

Etaient excusés : L. PHILIPPE D. RAMEZ V. PORQUET I. PLOUVIER S. PIROTTE C. GRAND H. LEDOUX G. MONTAY JC. REZIGA

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 29/04/2022

Procurations respectives à : C. COLLET P. BAUDRIN C. COLLET P. BAUDRIN C. MERCIER S. GLINEUR S. GLINEUR S. SPOTO

Un scrutin a eu lieu, Corinne COLLET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter les tarifs suivants à compter du 1^{er} septembre 2022 :

MAINGEOIS	TARIFS GARDERIE 2022/2023
QF de 0 à 460	0,68
QF de 460,01 à 750	0,75
QF de 750,01 à 1050	0,82
QF de 1050,01 à 1450	0,88
QF à partir de 1450,01	0,95
EXTERIEURS	TARIFS GARDERIE 2022/2023
QF de 0 à 750	1,03
QF de 750,01 à 1450	1,05
QF à partir de 1450,01	1,07

Ces tarifs sont appliqués pour une demi-heure de garderie.

Le Conseil Municipal, entendu ce qui précède, décide à l'unanimité, d'adopter le tarif proposé.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Maing, le 6 mai 2022

La DGS

I. SERAFINI

